



Mamoudzou, le 18 avril 2014

A

**Madame la Ministre des
Outre-mer**

Madame la Ministre,

Le SNUipp-FSU Mayotte sollicite auprès de votre haute bienveillance une audience afin de vous présenter les revendications qu'il souhaite faire aboutir.

Notre organisation syndicale a réussi à faire attirer l'attention du précédent gouvernement sur la singularité du système éducatif à Mayotte, mais aussi la nécessité de faire évoluer la situation des personnels du premier degré.

Sous l'impulsion de votre prédécesseur, des avancées importantes ont été obtenues (indexations des salaires, ...); nous sollicitons votre intervention ainsi que votre soutien pour que les autres revendications portant sur l'égalité de traitement des agents du vice rectorat aboutissent :

- congés bonifiés : le même dispositif transitoire pour tous les agents (le droit à un dernier congé administratif) ;
- Plan d'intégration des instituteurs de la fonction publique de l'Etat dans le corps des PE ;
- Plan de titularisation de tous les précaires ;
- Egalité de traitement au niveau des allocations familiales.

De plus, nous rappelons que nous souhaitons des décisions rapides en ce qui concerne le plan de construction, de rénovation et d'équipement des écoles de Mayotte.

Par ailleurs, nous réitérons notre revendication sur la mise en place d'un rectorat de plein exercice dans notre département puisque depuis mars 2011, le vice rectorat n'a plus raison d'être avec la transformation de Mayotte en un département région d'outre-mer.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Rivomalala RAKOTONDRVELO
Secrétaire Départemental